



**PRIME À L'INSTALLATION D'UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE
FORMULAIRE DE DEMANDE**

À renvoyer avant le 1^{er} décembre de l'année pendant laquelle l'achat et/ou les travaux ont été effectués, à :

ECO-CONSEIL
Rue du Chêne 8 - 1000 Bruxelles
Courriel : Urb.Ecoconseil@brucity.be - Fax : 02.279.33.09

1) DONNÉES RELATIVES AU DEMANDEUR

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Compte bancaire n° : - -

Agissant en qualité de : propriétaire / locataire / emphytéote (biffer la mention inutile)

2) DONNÉES RELATIVES À L'IMMEUBLE CONCERNÉ

Adresse :

Nombre de logements dans l'immeuble :

Type de toiture : plate / en pente / autre

3) DONNÉES RELATIVES À L'INSTALLATION

Surface du/des panneau(x) (en m²) :

Volume du ballon de stockage d'eau chaude (en litres ou m³) :

Emplacement : façade avant / façade arrière / autre (précisez)

Raccordé à :

Date d'achat :

Dépense totale pour l'installation (matériel acheté et/ou travaux effectués) :

Autres aides ou subsides reçus ou sollicités (montant en €) :

4) DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Nom et prénom du demandeur de la prime :

Je, soussigné, déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire sont exactes et véritables ;

Je m'engage à mettre à disposition de l'administration tous les documents nécessaires tels que demandés dans ce formulaire, ainsi que toutes les données relatives au projet ;

J'autorise la Ville à faire procéder sur place aux vérifications utiles ;

Je m'engage à maintenir l'installation en parfait état de fonctionnement durant une période minimale de 5 ans, à ne pas la vendre ni la modifier.

Date Signature

5) DOCUMENTS À JOINDRE

1. copie recto-verso de votre carte d'identité ou, pour les nouvelles cartes d'identité avec puces, copie papier des informations se trouvant sur la puce ;
2. copie des factures de l'entreprise qui a réalisé les travaux ;
3. vous êtes propriétaire : copie de la preuve de propriété (titre de propriété, acte d'achat...) ;
4. vous êtes locataire : copie du bail locatif et autorisation du propriétaire d'effectuer les travaux ;
5. facture d'achat et de placement de l'installation ;
6. formulaire de demande de la prime régionale "chauffe-eau solaire" ;
7. copie de la lettre d'octroi de la prime régionale.

Bruxelles, le

Signature du demandeur :